

# # Salariés des espaces de loisirs

**aFDas**  
DEMAIN SERA FORMATION

## L'appui-conseil carrière, portez un autre regard sur vos talents.



Vous souhaitez faire un bilan de votre situation professionnelle ? Développer et faire reconnaître vos compétences ? Préparer votre évolution professionnelle ?

Lancez-vous avec l'appui-conseil carrière dédié aux salariés des espaces de loisirs\* !

Parce qu'un regard extérieur vous permet de prendre de la hauteur, les partenaires sociaux représentant votre profession et l'Afdas ont imaginé une réponse souple, adaptée à votre besoin et 100% financée\*\*.

**100% financée**

## Un conseiller Afdas spécialiste de votre secteur vous guidera dans votre réflexion sur :

- > Votre évolution professionnelle.
- > Le développement de vos compétences.

## Un suivi qui prend en compte :

- > Les besoins et la maturité de votre projet.
- > Vos contraintes professionnelles et personnelles.
- > Vos échéances.

# Déroulé de l'accompagnement

## Entretien de diagnostic 1h

- > Diagnostic de la situation
- > Information et orientation selon les besoins et contraintes du projet

**Direction  
l'Appui-Conseil  
Carrière!**

OU  
orientation vers une autre prestation de droit  
commun

## Accompagnement individualisé "Nouveau départ" 4h

- > Elaboration, construction et mise en œuvre du projet de carrière avec un conseiller Afdas
- > Outils et ressources de travail en libre-accès
- > Ateliers carrière collectifs

## Poursuite de carrière

- > Évolution de carrière dans le secteur professionnel
- > Reconversion

Au coeur de cet accompagnement, l'Afdas propose l'accès à un site web conçu comme un espace de coworking performant et sécurisé entre votre salarié et son conseiller, pour interagir à chaque étape de son parcours.

## Un accompagnement multimodal aux ressources variées

1

- > **Un accompagnement individualisé** et personnalisé sous forme d'entretiens individuels adaptés aux besoins, contraintes, échéances et maturité de votre projet.

2

- > **Des ateliers collectifs carrières** animés par des conseillers Afdas et des experts extérieurs : rédaction de CV, de lettre de motivation, développement de son image professionnelle, utilisation des réseaux sociaux pour la recherche d'emploi, évolution de carrière...

3

- > **Des outils et ressources de travail en libre-accès :**
  - o Des modules de e-learning : CV, lettre de motivation, e-candidature, entretien de recrutement, réseau professionnel, image professionnelle.
  - o Des sites thématiques : métiers et formations, filières, marché de l'emploi, recherche d'emploi, création d'entreprise, service public, observatoires des métiers, branches professionnelles.

4

- > **Des webconférences thématiques.**

# N'attendez plus, ensemble trouvons les bonnes réponses à vos questions d'avenir !

Contactez dès maintenant un conseiller Afdas  
au 01 44 78 34 58 ou par mail à l'adresse [accloisirs@afdass.com](mailto:accloisirs@afdass.com).

## Salariés éligibles :

CDI, CDD et saisonniers.

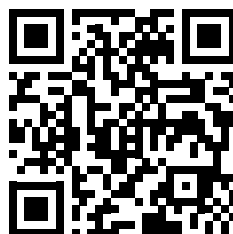
### Appui-conseil carrière

[Consultez la page](#)



### Agenda Afdas

[Consultez la page](#)



\*Entreprise de Loisirs : Parc de loisirs et d'attractions, parc aquatique, parc accrobranche, parc couvert pour enfants, parc indoor, parc à thème, site naturel ou historique (grotte, gouffre, arènes...), aquarium, escape game...

\*\*Cette prestation a été élaborée par les partenaires sociaux représentant la branche professionnelle des espaces de loisirs, d'attractions et culturels et l'Afdas. Elle est financée sur les fonds conventionnels des loisirs.

suivez-nous sur :



**afdass**  
DEMAIN SERA FORMATION